



# Tarifs des chambres particulières (01/01/2024)<sup>1)</sup>

## Clinique du Haut Cluzeau

### Chambre BASIC

Une chambre privative de 14 m<sup>2</sup> pour votre repos et votre tranquillité, elle dispose d'une salle de bain privative.

70€

### Chambre STANDARD

Une chambre seule de 17 m<sup>2</sup> avec vue sur le patio intérieur pour plus de bien-être et de sérénité avec une salle de bain privative, une chaise et un bureau, un lit 90cm. Elle dispose de fenêtres avec vasistas.

85 €

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir: une trousse de bienvenue.  
Le WIFI est offert.*

### Chambre CONFORT

Une chambre privative de 14 m<sup>2</sup> avec une belle vue sur les pelouses, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un bureau, un fauteuil, et un lit 90cm.

100 €

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de bienvenue.  
La télévision ainsi que le WIFI sont également offerts.*

### Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative de 14m<sup>2</sup> avec un mobilier qualitatif et une belle exposition et vue sur le parc ou le patio intérieur. Elle dispose d'une salle de bain privative, une chaise et un bureau, un fauteuil, et un lit 90cm.

115 €

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de bienvenue, et un sachet de 14 jetons par semaine pour les distributeurs de boissons chaudes.*

*La télévision et le WIFI sont également offerts.*

<sup>1)</sup> Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.  
Merci de votre compréhension.



# Tarifs des chambres particulières (01/01/2024)<sup>1)</sup>

Clinique du Haut Cluzeau

## Chambre SUPERIEURE

Une chambre de 16 m<sup>2</sup> décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée sur le patio intérieur, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, d'une chaise et un fauteuil. Une literie de 90 cm, ainsi qu'écran télévision de taille moyenne sont mis à disposition.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de bienvenue, un sachet de 14 jetons par semaine pour les distributeurs de boissons chaudes, et une prestation de blanchissage hebdomadaire.*

*La télévision et le WIFI sont également offerts.*

130 €

## Chambre PRIVILEGE

Une chambre de 23 m<sup>2</sup> décorée soigneusement avec une vue sur le parc, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, une chaises, un bureau, et un fauteuil. Une literie de 90 cm ainsi qu'écran télévision de taille moyenne sont mis à disposition.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une prestation de blanchissage hebdomadaire, une prestation de coiffure mensuelle, un sachet de 14 jetons par semaine pour les distributeurs de boissons chaudes.*

*La télévision et le WIFI sont également offerts.*

195 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

<sup>1)</sup> Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.  
Merci de votre compréhension.

[www.emeis.fr](http://www.emeis.fr)